

Aubenas, le 10 juillet 2020

Madame, Monsieur, Chers parents,

Cette année scolaire si particulière se referme d'ici quelques jours, le temps de la pause estivale. J'espère qu'elle aura épargné votre santé et celle de vos proches.

Elle nous aura permis d'explorer de nouvelles formes d'apprentissage, développer une réelle vigilance pour relire et capitaliser les expériences pédagogiques et éducatives initiées depuis la mi-mars.

Il me semble aujourd'hui nécessaire, d'une manière résiliente, de « rebondir » en construisant du sens autour de l'humilité : être conscient de la fragilité humaine pour apprécier l'Homme et la Terre comme nous y invite le pape François dans l'encyclique *Laudato Si'*.

Traditionnellement, en fin d'année, nous analysons les résultats des divers examens préparés par nos jeunes. S'ils étaient par le passé très satisfaisants, voire excellents dans certaines filières, ceux de cette année ont une saveur particulière. Comme vous le savez, les modalités d'évaluation ont porté essentiellement sur le contrôle continu. Ce quasi sans-faute, met en avant l'implication des jeunes, l'accompagnement des équipes pédagogiques et aussi celui des parents qui ont été présents au quotidien ; nous avons su apprécier les compétences d'autonomie développées par les apprenants au cours de la période d'enseignement à distance.

Les connaissances, aptitudes et attitudes des élèves de terminale ont été valorisées sur la plateforme *Parcoursup* ; nombreux sont ceux qui ont été admis dans une des formations qu'ils privilégiaient. L'analyse fine des admissions confirme l'importance du choix de la filière au lycée selon le type de formation envisagée dans le post-bac.

Au cours de cette année, divers projets ont pu voir le jour tels que l'ouverture de nouvelles formations au Lycée Professionnel (deux nouveaux baccalauréats : '*Artisanat et Métiers d'Art*', '*Esthétique-Cosmétique-Parfumerie*' et une option '*Prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale*' au sein du baccalauréat '*Métiers du Commerce et de la Vente*'), la refonte du site internet, la poursuite des travaux d'extension du site de l'enseignement général et technologique...

L'année 2019-2020 aura vu également se déployer les réformes qui concernent le lycée dans toute la polyvalence qui le caractérise, des 3^{ème} Prépa-Métiers au BTS en passant par l'apprentissage, l'intégralité de nos formations a été concernée. Ces réformes, telles que nous les appréhendons, constituent un outil au service de la réussite du jeune dans son parcours d'orientation et dans son insertion professionnelle. Avec l'ensemble de la communauté pédagogique, nous avons à cœur d'utiliser les espaces de liberté offerts pour innover et toujours mieux accompagner les jeunes afin qu'ils prennent plaisir dans leurs apprentissages. La motivation qui en découle permet alors le succès de chacun.

DIRECTION

Je félicite les apprenants pour leurs excellents résultats et pour le défi qu'ils ont été en mesure de relever. Je remercie l'ensemble des adultes de l'établissement ; chacun a su se mobiliser et s'adapter à de nouvelles modalités de travail au service de la continuité pédagogique, administrative et pastorale ou encore pour garantir notre sécurité sur cette fin d'année.

Un établissement privé, sous contrat d'association avec l'État, c'est aussi la présence de bénévoles dans de nombreuses instances et notamment au sein de l'OGEC et de l'APEL. De manière très discrète, ils apportent un précieux soutien au fonctionnement du lycée polyvalent, je les remercie vivement pour leur implication sans faille.

Ce tissu de partenaires va prochainement s'étoffer avec la création de l'association des anciens élèves ; elle devrait fédérer ceux qui ont été scolarisés dans l'établissement et leur offrir la possibilité de témoigner de leurs parcours, partager leurs expériences professionnelles au service des apprenants de l'établissement.

Soyez assurés, Madame, Monsieur, Chers parents, de mon engagement au service des jeunes, des adultes de l'établissement et de vous-mêmes.

Je profite de ce courrier pour vous souhaiter un bel été.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, Chers parents, l'expression de mes salutations bienveillantes.

Le Chef d'Établissement,



Jean-Marie Vangout

COURRIER DE RENTRÉE, ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

Documents à conserver

Vous trouverez ci-joint diverses informations et consignes pour l'année scolaire 2020-2021 :

- Organisation de la rentrée / Informations année scolaire 2020-2021 (*pour tous les élèves*)
- Éléments relatifs à la vie scolaire
- Options et ateliers optionnels
- Mot de l'animatrice en pastorale scolaire et nouveauté 2020-2021
- Courrier de l'APEL

- Brochure de la *Mutuelle Saint Christophe* (pour consultation et création de l'espace personnel sur le site internet)
- Modalités d'accès à *Ecole Directe*-« *Espace Parents* » (*pour les nouveaux élèves*)
- Rentrée des internes et rencontre des familles (*pour les internes seulement*)

Documents à rendre

Des documents devront être restitués à la rentrée :

- Autorisations de sorties pour les internes à remettre à Mme Rabelle Cathy, référente de l'internat.

Certains documents seront remis aux élèves, le jour de la rentrée, et devront être retournés au professeur principal, au plus tard :

Le 3 septembre :

- Pour les élèves de première uniquement « recensement LVA & LVB », à remettre au professeur principal.

Le 14 septembre :

- Pour tous les élèves « Fiche de vie scolaire » : une fiche de vie scolaire sera remise à votre enfant, par le professeur principal, le jour de la rentrée. *En l'absence de retour de ce document aux délais indiqués, votre enfant ne pourra pas bénéficier des autorisations d'entrées et sorties.*

ORGANISATION DE LA RENTREE 2020-2021

✓ **Rentrée des élèves/étudiants :**

Mardi 1^{er} septembre

BTS	8h
Secondes	10h

Fin de la journée à 16h.

Début des cours le jeudi 3 septembre selon l'emploi du temps communiqué.

Vendredi 4 septembre : Journée d'intégration des BTS, les éléments d'informations relatifs à cette journée seront communiqués lors de la rentrée.

Mercredi 2 septembre

Premières	9h30
Terminales	10h30

Fin de la matinée à 11h55

Reprise le jeudi 3 septembre, selon l'emploi du temps communiqué.

✓ **Photo de classe** : 8 septembre, selon un ordre de passage communiqué par le professeur principal.

✓ **Manuels scolaires et fournitures :**

- **Manuels scolaires :**

Niveaux **SECONDE** et **PREMIERE** : les manuels scolaires seront remis le jour de la rentrée, selon la procédure indiquée, à la rentrée.

Niveau **TERMINALE** : retrait des manuels auprès des librairies partenaires, selon la procédure indiquée, à la rentrée.

- **Fournitures :**

Le jour de la rentrée, les élèves viennent avec de quoi écrire. Les professeurs indiqueront, dès la rentrée, les fournitures spécifiques, pour chaque matière.

✓ **Emploi du temps :**

Il est remis le jour de la rentrée.

✓ **Carnet de bord & Règlement intérieur :**

Ce document sera remis aux élèves le jour de la rentrée. Ils doivent le tenir en bon état et l'avoir en permanence sur eux. Vous aurez à prendre connaissance de diverses pages et les signer.

✓ **Fiche de vie scolaire :**

Les élèves et leur(s) responsable(s) légal(aux) devront impérativement compléter et signer la fiche de vie scolaire (distribuée le jour de la rentrée) ; cette fiche est à remettre au professeur principal, au plus tard le lundi 14 septembre, dûment complétée et signée. Sans retour de ce document à la date indiquée, les élèves ne pourront bénéficier des autorisations d'entrée tardive et/ou sortie anticipée.

INFORMATIONS ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

Ouverture du lycée :

Lundi, mardi et jeudi : 7h30 – 18h00

Mercredi et vendredi : 7h30 – 17h

Ouverture de l'accueil administratif :

Lundi, mardi et jeudi : 7h45 –12h15 / 12h45 –18h00

Mercredi et vendredi : 7h45 –12h15 / 12h45 –17h00

Certificats de scolarité :

Deux certificats de scolarité seront remis aux élèves à la pré-rentree. Il n'en sera pas delivré d'autres pendant l'annee scolaire. Dans l'espace *EcoleDirecte*, vous pourrez acceder a ce document de maniere permanente

Relations avec les familles :

CLASSES	RENCONTRES	DATES
	Formation des parents correspondants suivie de l'assemblée générale de l'A.P.E.L.	Jeudi 8 octobre, 18h30
Secondes	Réunion de rentrée avec le Directeur, la Directrice-adjointe et les professeurs. <i>En présence uniquement des parents.</i>	Lundi 14 septembre, 18h
	Rencontres parents-professeurs - trimestre 1 (sur inscription*)	Vendredi 18 décembre
	Réunion « <i>Orientation après la classe de 2^{nde}</i> »	Jeudi 7 janvier 2021
	Rencontre parents-professeurs principaux- trimestre 2 (sur inscription, via Ecole directe)	Jeudi 1 ^{er} avril 2021
Premières	Réunion de rentrée avec le Directeur, la Directrice-Adjointe et les professeurs. <i>En présence uniquement des parents.</i>	Jeudi 10 septembre, 18h,
	Première voie générale Rencontres parents-professeurs (sur inscription, via Ecole Directe)	Jeudi 10 décembre
	Première voie technologique Rencontres parents-professeurs (sur inscription, via Ecole Directe)	Lundi 14 décembre
Terminales	Rencontres parents professeurs principaux (sur inscription)	Jeudi 3 décembre
	Réunion d'information sur l'orientation après la terminale et la procédure d'admission post-bac (Parcoursup) uniquement pour les <u>familles</u> des élèves de la voie générale	Lundi 12 janvier 2021
	Réunion d'information sur l'orientation après la terminale et la procédure d'admission post-bac (Parcoursup) uniquement pour les <u>familles</u> des élèves de la voie technologique	Jeudi 14 janvier 2021
	Rencontres parents-professeurs principaux (sur inscription, via Ecole Directe)	Vendredi 5 mars 2021
Les modalités et horaires relatifs aux différents temps de rencontres seront précisés dans le courant de l'année scolaire et demeurent susceptibles d'ajustements, modifications ou reports.		

Les rencontres parents-professeurs permettent de faire un bilan individuel et étudier d'éventuelles mesures à prendre pour la réussite de chaque élève.

La communication entre l'établissement et les familles se fait essentiellement via *EcoleDirecte*.

Pour les nouveaux élèves, vous trouverez ci-joint un courrier avec vos identifiants de connexion (distincts de ceux de votre enfant, qui lui seront remis à la rentrée). Ce service sera consultable dans le courant du mois de septembre.

Pour les élèves déjà scolarisés au sein de l'établissement, les identifiants *Ecole Directe* « parents et enfant », demeurent inchangés (vous pourrez utiliser les identifiants délivrés au cours de l'année scolaire 2019-2020). Ce service sera consultable, dans le courant du mois de septembre.

À tout moment, il est possible de demander un rendez-vous auprès d'un professeur, du professeur principal par l'intermédiaire du carnet de bord ou de la messagerie *EcoleDirecte*.

Dates des vacances scolaires (Pour l'académie de Grenoble - Zone A).

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

<i>Toussaint</i>	<i>Vendredi 16 octobre - lundi 2 novembre 2020</i>
<i>Noël</i>	<i>Vendredi 18 décembre - lundi 4 janvier 2021</i>
<i>Hiver</i>	<i>Vendredi 6 février - lundi 22 février</i>
<i>Printemps</i>	<i>Vendredi 9 avril - lundi 26 avril</i>

Attention :

En raison d'une journée pédagogique, les élèves n'auront pas cours vendredi 16 octobre 2020.
Reprise des cours le lundi 2 novembre, selon l'emploi du temps habituel.

En raison du pont de l'Ascension, les élèves n'auront pas cours vendredi 14 mai 2021.
Reprise des cours le lundi 17 mai selon l'emploi du temps habituel.

Madame, Monsieur,

Vous avez souhaité (ou votre enfant a souhaité) qu'à la rentrée prochaine, il puisse se retrouver avec tel(le) ou tel(le) camarade. Nous vous rappelons que nous ne sommes pas en capacité de satisfaire ce type de demande étant donné le nombre d'élèves à répartir dans nos classes ainsi que les multiples contraintes et priorités d'ordre pédagogique et organisationnel. De nombreux critères sont pris en compte, des affinités, les activités extra-scolaires ou le covoiturage ne peuvent être une priorité absolue.

INFORMATIONS DIVERSES

Carnet de bord et *École Directe* :

Un carnet de bord est remis à chaque élève le jour de la rentrée. Les retards, les absences, les informations et observations des enseignants et du service de la vie scolaire s'effectueront par cet intermédiaire. Un grand nombre d'informations est également disponible sur l'espace Vie Scolaire d'*École Directe*. Nous vous demandons de contrôler régulièrement ces deux outils.

Que faire si...

... votre enfant est absent :

- Prévenir la Vie Scolaire, dans les meilleurs délais, au 04 75 93 17 47

ou par courriel : survlgt@lycee-julesfroment.fr ou via la messagerie Ecole Directe « Vie Scolaire »

- Remplir et signer carnet de bord de votre enfant,
- S'assurer que votre enfant a bien remis à la vie scolaire son justificatif d'absence et récupéré les cours.

...vous souhaitez, en cours d'année, modifier le régime ou les autorisations d'entrées-sorties de votre enfant :

Présenter impérativement une pièce écrite au service de la vie scolaire. Aucune modification ne sera prise en compte, sans une demande écrite effectuée par les responsables légaux. Vous pouvez également retirer un nouvel exemplaire de la fiche vie scolaire 2020-2021 auprès de la Coordinatrice de Vie Scolaire. D'autre part, nous vous demandons de nous signaler rapidement tout changement de situation familiale, ou tout changement d'adresse ou de coordonnées téléphoniques.

Rappel :

Retards : La ponctualité et l'assiduité sont des critères de réussite et constituent une marque de respect à l'égard des autres. Aussi, tout élève retardataire devra se présenter impérativement au bureau de la vie scolaire et pourra être orienté en étude. Il rejoindra la classe pour le cours suivant.

Point écoute :

Un point écoute anonyme et gratuit animé par des infirmières spécialisées se tient dans l'établissement, un mardi sur deux pour accueillir les jeunes.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

Objet : options et ateliers optionnels

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit pour la rentrée prochaine dans notre établissement.

Vous avez, lors de l'inscription ou de la ré-inscription, effectué des choix d'enseignements de spécialité, d'options/ d'ateliers optionnels, de langues vivantes.

- **Enseignements de spécialité** (pour les élèves de 1^{ère}, voie générale) :

Rappel : les enseignements de spécialités choisis par l'élève et sa famille, ayant fait l'objet d'une validation par le conseil de classe du deuxième semestre de l'année scolaire 2019-2020, ne pourront être modifiés pour l'année scolaire 2020-2021 et devront obligatoirement être suivis par l'élève tout au long de l'année.

- **Options/ ateliers** :

Un certain nombre d'enseignements optionnels et ateliers pourront être choisis début septembre sous réserve de compatibilité avec l'emploi du temps communiqué ; **le choix d'un(e) option/atelier facultatif(ve) engage la présence de l'élève tout au long de l'année.**

L'option arts plastiques : ouverte à l'ensemble des élèves de 2^{nde}, 1^{ère} et terminale.

Des modules de Préparation aux concours d'entrée aux Instituts de Sciences Politiques pour les élèves de terminale, voie générale.

Des modules de Préparation à la poursuite d'études scientifiques, notamment en Classes Préparatoires aux Grandes Écoles et Prépa-intégrées des écoles d'ingénieurs seront proposés aux élèves de terminale, voie générale, plusieurs mercredis après-midi dans l'année (calendrier communiqué ultérieurement).

L'atelier Cinéma-Audiovisuel, ouvert à tous dès la classe de 2^{nde} .

L'atelier Langue des Signes Française, ouvert à tous dès la seconde. La LSF est une langue à part entière et un des piliers de l'identité de la culture sourde.

L'Association Sportive propose des activités et rencontres inter-lycées (généralement le mercredi à 13h). Le planning annuel sera communiqué mi-septembre ; les inscriptions sont hebdomadaires auprès des enseignants d'EPS.

La possibilité de suivre des enseignements linguistiques afin de présenter des examens et l'obtention de diplômes reconnus au niveau international tant dans les études universitaires que dans le domaine professionnel :

- pour tous les élèves dès la 2^{nde} et en 1^{ère}, l'enseignement permettant de présenter le DELE (Diplôme d'Espagnol comme Langue Étrangère) - diplôme officiel, de maîtrise de la langue espagnole, accrédité par le Ministère de l'éducation, de la culture et des sports espagnol. L'*Institut Cervantes* et l'*Université de Salamanque* en Espagne organisent les convocations, l'élaboration et la correction des examens. La préparation à ce diplôme s'effectue à raison d'une heure chaque semaine.
- pour tous les élèves de section européenne en 1^{ère}, l'enseignement permettant de présenter le CAE (Certificate of Advanced English) et/ou le FIRST (First Certificate) ;

L'obtention de ces diplômes valide au niveau international la maîtrise de la langue.

NB : les horaires et modalités de déroulement des options et ateliers optionnels seront communiqués à la rentrée.

ELEVES DE PREMIERE VOIE GENERALE & VOIE TECHNOLOGIQUE
PRECISIONS RELATIVES AU CHOIX DES LANGUES VIVANTES A et B EXAMEN DU BACCALAUREAT

▪ **Pour les élèves de première, voie générale :**

Conformément aux directives officielles, pour l'inscription à l'examen du baccalauréat, les responsables légaux préciseront les LVA et LVB, choisies en fonction des souhaits de l'élève.

Pour cela, dès la rentrée les professeurs principaux remettront un formulaire demandant les choix LVA - LVB. Merci de réfléchir à ces choix dès à présent. Ce document devra impérativement être retourné au professeur principal, au plus tard le 3 septembre 2020.



Ces choix seront valables pour l'ensemble du cycle terminal.

Les élèves inscrits en section européenne devront impérativement choisir, l'anglais, au titre de la LVA.

▪ **Pour les élèves de première, voie technologique :**

En raison de l'ETLV (Enseignement Technologique Langue Vivante), les élèves de première voie technologique, devront impérativement choisir, l'anglais au titre de la LVA, lors de l'inscription à l'examen du baccalauréat, au cours du premier trimestre de la classe de première.

CALENDRIERS PREVISIONNELS DES PERIODES PAR NIVEAUX

NIVEAU SECONDE

Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3
Du 7/09/20 au 4/12/20	Du 7/12/20 au 19/03/2021	Du 21/03/21 au 4/06/21

NIVEAU PREMIERE

Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3
Du 7/09/20 au 17/11/20	Du 18/11/20 au 5/03/21	Du 8/03/20 au 28/05/21

NIVEAU TERMINALE

Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3
Du 7/09/20 au 17/11/20	Du 18/11/20 au 26/02/21	Du 1/03/21 au 21/05/21

MANUELS SCOLAIRES

NIVEAU SECONDE et PREMIERE :

Les manuels scolaires, pour les élèves des classes de 2ndes et 1ères Générales et Technologiques seront fournis par l'établissement, et remis aux élèves, à la rentrée scolaire. Lors de la distribution des manuels, les élèves devront présenter leur Pass'Région.

Aussi, il est recommandé, pour les nouveaux lycéens, n'ayant jamais eu de carte Pass'Région, d'en faire dès aujourd'hui la demande, sur le site <https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr>.

Pour les lycéens déjà en possession de la carte : l'élève doit la conserver, elle est validée en ligne par l'établissement quand son inscription est effective.

- **Pour les nouveaux élèves** : une caution de 90 € pour responsabiliser les élèves sera appelée sur la facture annuelle selon la modalité de paiement choisie et restituée au départ de l'élève par virement... Le montant correspondant aux ouvrages manquants ou détériorés sera retenu sur la caution.

- ****Pour les élèves de première, série ST2S*** : les élèves des classes de première ST2S, devront se munir, pour la rentrée scolaire du fichier pédagogique :

1ère ST2S	Fichier pédagogique Biologie et physiopathologie humaines 1ère ST2S (2019) - Pochette élève Edition Delagrave, 2019	ISBN : 978-2-206-10346-4 .
------------------	---	---

NIVEAU TERMINALE :

A partir de la rentrée 2020, les manuels scolaires des classes de Terminales Générales et Technologiques, seront fournis par l'établissement et seront à retirer auprès des librairies partenaires. Cette modalité s'inscrit dans la continuité du dispositif de gratuité des manuels scolaires, impulsé depuis l'année dernière et continue de représenter, pour l'établissement, une gestion importante. Aussi, en partenariat avec deux librairies d'Aubenas, les élèves seront invités à retirer leurs manuels, auprès des libraires partenaires, sur présentation de leur Pass'Région. La date de retrait, en librairie, sera communiquée par les professeurs principaux, dès le mois de septembre. Aussi, il est recommandé, pour les nouveaux lycéens, n'ayant jamais eu de carte Pass'Région, d'en faire dès aujourd'hui la demande, sur le site <https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr>. Pour les lycéens déjà en possession de la carte : l'élève doit la conserver, elle est validée en ligne par l'établissement quand son inscription est effective.

Une caution de 90 € pour responsabiliser les élèves sera appelée sur la facture annuelle selon la modalité de paiement choisie et restituée au départ de l'élève par virement... Le montant correspondant aux ouvrages manquants ou détériorés sera retenu sur la caution.

► Selon leur série et/ou enseignements optionnels suivis, les élèves devront se munir, pour la rentrée, des fichiers pédagogiques et/ou manuels scolaires suivants :

Terminale ST2S	Fichier pédagogique	BIOLOGIE ET PHYSIOPATHOLOGIE HUMAINES Pochette élève Edition Delagrave, 2020	ISBN : 978220610449-2
Terminale STMG, Enseignement spécifique : MERCATIQUE	Fichier pédagogique	MERCATIQUE (version détachable) Terminale Fontaine Picard, 2020	ISBN : 9782744631511
Terminale STMG, Enseignement spécifique : RESSOURCES HUMAINES	Fichier pédagogique	RESSOURCES HUMAINES Pochette élève Edition Delagrave	ISBN : 978220630719-0
Terminale STMG, Enseignement spécifique : GESTION FINANCE	Fichier pédagogique	GESTION FINANCE Pochette élève, Edition Fontaine Picard	ISBN : 9782744631535
Terminale Générale, Enseignement optionnel : MATHEMATIQUES COMPLEMENTAIRES	Manuel scolaire	MATHS COMPLEMENTAIRES Editions Magnard, 2020	ISBN : 9782210114234
Terminale Générale, Enseignement optionnel : MATHEMATIQUES EXPERTES	Manuel scolaire	MATHS EXPERT Le livre scolaire, 2020 (format papier)	ISBN : 9782377607808

NB : l'établissement ne fournit pas les fichiers pédagogiques, ni les manuels scolaires requis pour les enseignements optionnels. Leur commande et achat appartient donc, aux responsables légaux.

Le mot de l'animatrice en pastorale scolaire

Dès la rentrée, Stéphanie Simon et une équipe de bénévoles vous accueilleront pour des animations diverses et variées : prière des laudes à 7h45 une fois par semaine, repas débat une fois par mois, eucharistie, célébrations de Noël, de Pâques, préparation du Forum des associations, investissement dans un projet humanitaire... et plein d'autres activités en projet ou à créer dans l'année !

La salle pastorale sera ouverte le plus possible (au minimum tous les après-midis et deux matins par semaine) pour accueillir tous ceux qui le souhaitent (élèves, professeurs et personnels) pour une boisson chaude, un biscuit ou un carambar (!) un temps de discussion, un moment musical, d'intériorité dans le coin prière,...

Atelier Musical

L'atelier musical « Les Croc'Notes » de Froment.

Pour la promotion culturelle de la musique dite « savante » par la découverte et la pratique.

Un atelier ouvert à tous les élèves du LGT et du LP, aux enseignants et aux personnels avec divers objectifs :

- créer un ensemble instrumental (niveau cycle 2 requis c'est à dire 2 à 3 ans de pratique minimum et niveau solfège suffisant à la pratique d'orchestre),
- créer un ensemble vocal (débutants acceptés),
- rencontrer des professionnels,
- assister à des concerts,
- assurer des représentations lors de diverses manifestations caritatives ou de la vie du lycée.

Les modalités pratiques du déroulement de cet atelier seront communiquées à la rentrée.

Atelier animé par Nicolas Gouge, professeur de mathématiques et musicien, médaillé en piano et en direction d'orchestre du Conservatoire à Rayonnement Régional de Montpellier.

Pour plus d'informations, contacter M. Gouge : gouge.nicolas@orange.fr

Cher parent,

L'Association de parents d'élèves de l'enseignement libre (A.P.E.L) vous souhaite :

**Bienvenue au Lycée polyvalent Jules Froment,
enseignement général, technologique et professionnel, unité de formation en apprentissage.**

Chaque famille en est membre, la cotisation est de 25 €, elle comprend un abonnement au magazine « Famille et Éducation », premier magazine national d'éducation.

L'A.P.E.L joue un rôle dans l'organisation et la vie du lycée :

- Son ou sa Présidente est membre de droit de l'organisme de gestion du lycée (O.G.E.C) en charge du fonctionnement matériel du lycée ;
- Il ou elle fait également partie du Conseil d'établissement où siègent enseignants et élèves et participe à ce titre au Conseil de discipline ;
- Les représentants de l'A.P.E.L siègent également aux commissions d'appels annuelles, chargées d'examiner les requêtes des familles en désaccord avec la décision du Conseil de classe du troisième trimestre ;
- L'A.P.E.L recrute et forme les parents correspondants de classe qui participent aux conseils de classe trimestriels ;
- L'A.P.E.L accueille les nouveaux parents, avec l'équipe éducative, à la Journée « Portes Ouvertes » du lycée et à son assemblée générale de rentrée avant la Toussaint ;
- L'A.P.E.L intervient dans la gestion des manuels scolaires prêtés aux élèves ;
- L'A.P.E.L participe aussi au Forum des métiers, qui a lieu tous les 3 ans.
- ET surtout l'A.P.E.L. accueille les jeunes au B.D.I. Orientation (Bureau de Documentation et d'Information).

Le montant de votre cotisation est entièrement redistribué sous forme de subventions et d'aides aux projets en faveur des élèves.

Mais l'A.P.E.L, c'est aussi un lien entre parents, un lien de convivialité et d'échange.

Aussi, nous vous donnons rendez-vous à l'**assemblée générale de rentrée le Jeudi 8 octobre 2020 à 18h30 sur le site de l'enseignement général et technologique**, où nous nous retrouverons pour un moment convivial.

A cette occasion les parents correspondants de classe bénéficieront d'un temps de formation et découvriront également l'utilisation du logiciel d'orientation *Inforizon*, reconnu d'Intérêt Pédagogique par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Nous vous assurons, Madame, Monsieur, de nos sentiments les meilleurs.

Jaouad BENYACHOU, Président



IMAGINONS ENSEMBLE DES DEMAINS PLUS DURABLES



Partagez votre engagement

Dès le premier jour de la rentrée scolaire 2020-2021, grâce à l'assurance scolaire souscrit par votre établissement auprès de la Mutuelle Saint-Christophe, votre enfant est protégé à chaque instant et en toutes circonstances (accident, blessures, racket...) qu'il soit à l'école, à la maison ou à des activités extra-scolaires !

Dès juin 2020, rendez-vous sur votre Espace parents accessible depuis notre site www.saint-christophe-assurances.fr, pour y retrouver toutes les informations utiles.



Les + de l'assurance scolaire Mutuelle Saint-Christophe :

Des garanties essentielles en cas d'accident ou de blessure de votre enfant en complément des remboursements de la Sécurité sociale et/ou de votre mutuelle santé :

- la prise en charge des frais d'optiques et dentaires,
- le remboursement des soins et frais médicaux...

Une protection 24h/24, 365 jours par an, dans le monde entier en tous lieux et toutes circonstances ⁽¹⁾ :

- pendant les activités scolaires,
- durant les activités facultatives, extra-scolaires ⁽¹⁾ ou péri-scolaires dans ou en dehors de l'école,
- à la maison

Votre enfant est aussi protégé ⁽²⁾ :

- en cas d'agression, de racket à l'école ou sur un son trajet,
- lors de la détérioration ou le vol de son instrument de musique durant les cours,
- en cas d'atteinte à son e-réputation (diffamation, injures sur internet, etc.)



Mon enfant a eu un accident, que faire ?

- **Si l'accident arrive à l'école**, votre établissement scolaire se charge de toutes les démarches et effectue la déclaration d'accident pour votre compte.
- **En dehors des périodes scolaires**, vous devez effectuer directement votre déclaration d'accident dans l'**Espace parents** ou par courrier. Vous disposez d'un délai de 5 jours suivant l'accident pour faire votre déclaration.

RAPPEL

**L'Espace parents
Mutuelle
Saint-Christophe,**
votre espace privilégié
pour effectuer
vos démarches en ligne.

il est accessible **7j/7 24h/24**
depuis votre ordinateur, mobile
ou tablette !

L'Espace parents vous permet de :

1

Prendre connaissance des garanties
protégeant votre enfant,

2

Obtenir des réponses
à toutes vos questions
sur l'assurance scolaire
grâce à notre foire aux questions,

3

Télécharger et imprimer
une attestation d'assurance.

[www.saint-christophe-assurances.fr/
informations-pratiques/espace-parents](http://www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents)

DÉCOUVREZ TOUTES NOS SOLUTIONS D'ASSURANCE ADAPTÉES À VOTRE FAMILLE

Demandez un conseil personnalisé en appelant le **01 56 24 76 00** ou réalisez un devis sur : www.saint-christophe-assurances.fr



AUTO



SANTÉ



HABITATION



GARANTIE DES ACCIDENTS DE LA VIE

(1) A l'exclusion d'activités professionnelles ou agricoles non organisées par l'établissement.

(2) Disponible en formule Confort.

